

PRÉSIDENTIELLES



DÉCRYPTAGE
5 min
CHRONO

SALAIRES

RÉALISATION :
SECTIONS SNUIPP-FSU 25, 64, 72
+ SECTEUR NATIONAL DU SNUIPP-FSU

Liste des candidat·es telle qu'établie par le Conseil constitutionnel et publiée au Journal officiel · source : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045309532>

<p>NATHALIE</p> <p>ARTHAUD</p>	<p>Minimum 2000€ NETS - Indexation des salaires sur les prix</p>
<p>FABIEN</p> <p>ROUSSEL</p>	<p>Augmentation salariale de 30% - Dégel du point d'indice</p>
<p>EMMANUEL</p> <p>MACRON</p>	<p>Missions supplémentaires en échange de rémunération</p> <p>Augmentation temps de formation continue, y compris en étant rémunéré hors temps scolaire</p> <p>Rémunération des directeurs, plus de capacité à prendre des initiatives et à recruter</p> <p>AESH** à 35H/semaine **Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap</p>
<p>JEAN</p> <p>LASSALLE</p>	<p>+ 700€/mois soit au moins 2 181€ par mois</p> <p>Ouverture de négociations avec les syndicats</p>
<p>MARINE</p> <p>LE PEN</p>	<p>Revaloriser les salaires de 3% par an pour parvenir à une hausse de la grille indiciaire : “ + de 15% ” sur 5 ans. Prévoir une revalorisation du mérite dans le déroulement des carrières</p>
<p>ÉRIC</p> <p>ZEMMOUR</p>	<p>Multiplier les primes.</p> <p>Accélérer la progression des carrières au mérite</p>
<p>JEAN-LUC</p> <p>MÉLENCHON</p>	<p>Revalorisation de 15% pour rattraper le gel du point d'indice</p> <p>Revalorisation des grilles indiciaires</p>
<p>ANNE</p> <p>HIDALGO</p>	<p>2300€ en début de carrière</p> <p>Aligner la grille indiciaire sur le niveau des professeur.es européens</p>
<p>YANNICK</p> <p>JADOT</p>	<p>Revalorisation de 20% sur le quinquennat</p>
<p>VALÉRIE</p> <p>PÉCRESSÉ</p>	<p>Revaloriser les salaires des débuts de carrière, de ceux qui s'engagent dans des territoires ruraux isolés, de ceux des établissements difficiles et de ceux qui acceptent des missions supplémentaires</p>
<p>PHILIPPE</p> <p>POUTOU</p>	<p>Augmentation salariale de 33%</p>
<p>NICOLAS</p> <p>DUPONT-AIGNAN</p>	<p>Revaloriser les salaires des professeurs en 2 ans :</p> <p>+ 20% automatique pour tous les professeurs</p> <p>+ 20% supplémentaires contre heures de soutiens scolaires auprès des élèves en difficulté</p>

PRÉSIDENTIELLES



DÉCRYPTAGE
5 min
CHRONO

CONDITIONS DE TRAVAIL

CARRIÈRES

RÉALISATION :
SECTIONS SNUipp-FSU
25, 64, 72
+ SECTEUR NATIONAL DU
SNUipp-FSU

Liste des candidat·es telle qu'établie par le Conseil constitutionnel et publiée au Journal officiel - source : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045309532>

NATHALIE



ARTHAUD

PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME

FABIEN



ROUSSEL

CONDITIONS DE TRAVAIL

Enseignants surnuméraires en primaire Temps de concertation et de formation inclus dans le service des enseignant.es

EMMANUEL



MACRON

PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME

JEAN



LASSALLE

PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME

MARINE



LE PEN

PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME

ÉRIC



ZEMMOUR

PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME

JEAN-LUC



MÉLENCHON

CONDITIONS DE TRAVAIL

19 élèves/classe max
IH30 hebdomadaire pour la concertation et le travail coopératif
Établir une vraie médecine du travail
Rétablir les Commissions Administratives Paritaires - Suppression des PIAL*

* Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés

CARRIÈRES

Plan de titularisation des précaires (AED* et AESH**)
Droit au détachement dans d'autres métiers de la Fonction Publique

* Assistant.e d'Éducation **Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap

ANNE



HIDALGO

PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME

YANNICK



JADOT

CONDITIONS DE TRAVAIL

Reconnaissance des temps de concertation en revoyant les ORS*
Révision de la durée des vacances scolaires

* Obligation Réglementaire de Service

CARRIÈRES

Titularisation des contractuel.les
Intégration des AESH à la Fonction Publique, membre des équipes éducatives et pédagogiques

VALÉRIE



PÉCRÉSSE

PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME

PHILIPPE



POUTOU

CONDITIONS DE TRAVAIL

Baisse du temps de travail devant élève au niveau du secondaire

CARRIÈRES

Corps unique de la maternelle à l'Université dans les conditions de déroulement les plus favorables du pré-existant
Titularisation des AED* et des AESH**
avec statut au sein de la Fonction Publique

* Assistant.e d'Éducation **Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap

NICOLAS



DUPONT-AIGNAN

PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME

PRÉSIDENTIELLES



DÉCRYPTAGE
5 min
CHRONO

FORMATION

RÉALISATION :
SECTIONS SNUIPP-FSU 25, 64, 72
+ SECTEUR NATIONAL DU SNUIPP-FSU

Liste des candidat·es telle qu'établie par le Conseil constitutionnel et publiée au Journal officiel - source : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045309532>

<p>NATHALIE</p>  <p>ARTHAUD</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>		
<p>FABIEN</p>  <p>ROUSSEL</p>	<p>Formation BAC+ 5 professionnelle/universitaire</p>	<p>Pré-recrutement BAC ou licence Statut d'élève fonctionnaire avec traitement et Engagement de 10 ans de service Reconstruction de la formation continue</p>	
<p>EMMANUEL</p>  <p>MACRON</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>		
<p>JEAN</p>  <p>LASSALLE</p>	<p>Formation adaptée pour enseignants accueillant un élève en situation de handicap.</p>		
<p>MARINE</p>  <p>LE PEN</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>		
<p>ÉRIC</p>  <p>ZEMMOUR</p>	<p>Former de manière plus exigeante les professeurs.</p>		
<p>JEAN-LUC</p>  <p>MÉLENCHON</p>	<p>Créer des écoles professionnelles de l'enseignement, en lien avec l'université Pré-recrutement dès le bac et/ou la licence Rémunération de la préparation au concours</p>	<p>Reconnaître l'expérience des personnels en reconversion Intégrer à la formation initiale : sociologie de l'educ, pédagogie, psychologie de l'enfant, lutte contre les discriminations</p>	<p>Développer des partenariats avec les mouvements pédagogiques agréés Formation à l'accompagnement des ESH Formation des AESH, des ATSEM, des animateurs périscolaires</p>
<p>ANNE</p>  <p>HIDALGO</p>	<p>Rétablissement d'une formation initiale complète axée sur le métier Rétablir une formation continue Formation à la lutte contre le harcèlement</p>		
<p>YANNICK</p>  <p>JADOT</p>	<p>Refondre la formation des enseignant.es sur le long cours. Formation obligatoire tous les 3 ans aux pratiques pédagogiques actives et collaboratives Renforcer la formation continue sur l'école inclusive</p>		
<p>VALÉRIE</p>  <p>PÉCRESSÉ</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>		
<p>PHILIPPE</p>  <p>POUTOU</p>	<p>Fin de la masterisation avec retour à une formation de type école normale fonctionnaire stagiaire après le bac et concours à bac +3</p>		
<p>NICOLAS</p>  <p>DUPONT-AIGNAN</p>	<p>Réformer le fonctionnement des INSPE et en chasser l'idéologie pédagogue Réinstaurant des écoles normales d'instituteurs Concours d'entrée à l'issue d'une licence pluridisciplinaire</p>	<p>Formation de 2 ans en alternance (1/3 tps 1ère année, mi-temps la seconde), préparation du concours avec système de bourses</p>	

PRÉSIDENTIELLES



DÉCRYPTAGE
5 min
CHRONO

POLITIQUE ÉDUCATIVE

RÉALISATION :
SECTIONS SNUipp-FSU 25, 64, 72
+ SECTEUR NATIONAL DU SNUipp-FSU

Liste des candidat·es telle qu'établie par le Conseil constitutionnel et publiée au Journal officiel - source : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045309532>

<p>NATHALIE</p> <p>ARTHAUD</p>	<h3>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</h3>			
<p>FABIEN</p> <p>ROUSSEL</p>	<p>Garantie du droit à la scolarité à 2 ans 27H de classe / semaine 15 max en TPS 20 max en classe 12 max en EP</p>	<p>Développement des structures d'accueil (IME, ITEP, SEGPA) Rénovation et construction de locaux et d'équipements</p>		
<p>EMMANUEL</p> <p>MACRON</p>	<p>Donner plus de marge de manœuvre aux directeurs d'école et chefs d'établissement Organiser une conférence, déclinée sur tout le territoire et réunissant tous les acteurs éducatifs, pour trouver des "solutions éducatives" adaptées à chaque territoire</p>	<p>Rendre transparentes les données d'évaluation des établissements scolaires</p>		
<p>JEAN</p> <p>LASSALLE</p>	<p>Nommer une majorité d'enseignants au sein du Conseil supérieur des programmes Création de collectifs de suivi pédagogique Repérage des troubles dès la maternelle</p>	<p>Renforcement des RASED Multiplication des ULIS</p>		
<p>MARINE</p> <p>LE PEN</p>	<p>Supprimer la bureaucratie pour libérer des moyens financiers Elaborer un plan d'urgence éducative pour les Outre-mer Fin de l'éducation prioritaire Uniforme jusqu'au collège et vidéosurveillance généralisée Suppression des allocations en cas d'absentéisme</p>			
<p>ÉRIC</p> <p>ZEMMOUR</p>	<p>Créer un ministère de l'Instruction publique Rétablissement du certificat d'études à la fin du primaire et fin du collège unique Instaurer le port de la blouse Suspendre les allocations familiales des parents d'élèves perturbateurs ou absenteïstes</p>			
<p>JEAN-LUC</p> <p>MÉLENCHON</p>	<p>Gratuité cantine, transport, sorties scolaires, activités périscolaires, manuels et fournitures Nouvelle carte scolaire mettant fin à la ségrégation scolaire (+ intégration du privé)</p>	<p>Plan d'urgence de rénovation des bâtiments scolaires Développer des partenariats avec les mouvements pédagogiques agréés Refonder les instances de l'EN pour</p>	<p>les rendre représentatives et démocratiques Abrogation du concordat en Alsace-Lorraine et des statuts spécifiques de l'outre mer Plan de construction</p>	<p>d'établissements dans les déserts scolaires Interdire le financement de projets par des entreprises du CAC 40 Abrogation de la loi RILHAC</p>
<p>ANNE</p> <p>HIDALGO</p>	<p>Déployer de nouvelles pédagogies ouvertes, inclusives et collaboratives Organisation d'états généraux de la pédagogie en 2022</p>	<p>Éducation prioritaire : élaborer, dans chaque département, un "plan mixité" (autour d'un collège), associant les autorités locales et les communautés éducatives</p>		
<p>YANNICK</p> <p>JADOT</p>	<p>Organiser une conférence du consensus Politique de mixité sociale et scolaire Redéfinir les relations hiérarchiques entre personnel et direction Reconnaissance des AESH comme membres des</p>	<p>équipes pédagogiques et éducatives Inclure l'enseignement privé dans la carte scolaire Service local de remplacement Réformer la carte scolaire en incluant</p>	<p>l'enseignement privé</p>	
<p>VALÉRIE</p> <p>PÉCRESSÉ</p>	<p>Créer dans les quartiers en difficultés des écoles publiques sous contrat (Etat, enseignants, parents d'élèves), sur le modèle des "charter schools" Déployer des brigades mobiles de sécurité dans les académies pour prévenir les violences Recrutement des équipes par les "chefs des futurs établissements publics sous contrat"</p>	<p>Confier aux directeurs d'écoles primaires ayant une taille suffisante un vrai rôle de chef d'établissement Transférer la médecine scolaire aux départements Créer un dédoublement des classes innovant avec deux enseignants présents dans la classe là où les besoins l'exigent. Ne fermer aucune école et aucune classe en milieu rural sans l'accord du maire</p>		
<p>PHILIPPE</p> <p>POUTOU</p>	<p>Maximum de 20 élèves/classe & 12 élèves/classe en Éducation Prioritaire Nationalisation sans indemnité ni rachat de l'école privé</p>			
<p>NICOLAS</p> <p>DUPONT-AIGNAN</p>	<p>Suspendre les allocations familiales des élèves non assidus ou coupables de harcèlement. Exclusion pour faits de violence et assurer la protection des personnels dans l'exercice de leur métier</p>	<p>Établissements spécialisés, en internat et avec mesures de sécurité renforcée pour les exclus définitifs. Obligation de dépôt de plainte par la hiérarchie si atteinte à un fonctionnaire par élève ou parent et droit de retrait renforcé si menace ou agression. Allocation de rentrée sous forme de bons d'achat. Possibilité port de l'uniforme</p>	<p>Interdiction de porter des signes religieux étendue aux accompagnant.es des activités organisées par les établissements, même à l'extérieur. Moyens supplémentaires aux territoires défavorisés. Moratoire sur les fermetures d'écoles en milieu rural</p>	

PRÉSIDENTIELLES



DÉCRYPTAGE
5 min
CHRONO

RECRUTEMENT

RÉALISATION :
SECTIONS SNUIPP-FSU 25, 64, 72
+ SECTEUR NATIONAL DU SNUIPP-FSU

Liste des candidat·es telle qu'établie par le Conseil constitutionnel et publiée au Journal officiel - source : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045309532>

<p>NATHALIE</p>  <p>ARTHAUD</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>
<p>FABIEN</p>  <p>ROUSSEL</p>	<p>90 000 recrutements Reconstruction des équipes pluridisciplinaire Recrutement d'AESH et intégration à la Fonction Publique</p>
<p>EMMANUEL</p>  <p>MACRON</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>
<p>JEAN</p>  <p>LASSALLE</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>
<p>MARINE</p>  <p>LE PEN</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>
<p>ÉRIC</p>  <p>ZEMMOUR</p>	<p>Recruter de manière plus exigeante les professeurs</p>
<p>JEAN-LUC</p>  <p>MÉLENCHON</p>	<p>160 000 enseignant.es Reconstitution des rased Création de postes EANA et EFIV 1 ATSEM par classe Recrutement d'enseignant.es référent.es</p> <p>Reconstitution des PMQC 6000 médecins, infirmier.ères scolaires, psy-EN et Assistantes Sociales</p>
<p>ANNE</p>  <p>HIDALGO</p>	<p>Un référent harcèlement dans chaque académie</p>
<p>YANNICK</p>  <p>JADOT</p>	<p>65 000 enseignant.es</p> <p>2000 médecins scolaires 1000 assistant.es sociales</p> <p>3000 infirmières scolaires</p>
<p>VALÉRIE</p>  <p>PÉCRESSÉ</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>
<p>PHILIPPE</p>  <p>POUTOU</p>	<p>Recrutement pour arriver à 20 élèves par classe (12 en EP)</p>
<p>NICOLAS</p>  <p>DUPONT-AIGNAN</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>

PRÉSIDENTIELLES

2022



DÉCRYPTAGE
5 min
CHRONO

PÉDAGOGIE

RÉALISATION :
SECTIONS SNUipp-FSU 25, 64, 72
+ SECTEUR NATIONAL DU SNUipp-FSU

Liste des candidat·es telle qu'établie par le Conseil constitutionnel et publiée au Journal officiel - source : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045309532>

<p>NATHALIE</p>  <p>ARTHAUD</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>			
<p>FABIEN</p>  <p>ROUSSEL</p>	<p>Fin des devoirs à la maison. Programmes élaborés démocratiquement avec les enseignant.es. Développement des pratiques sportives et culturelles</p>			
<p>EMMANUEL</p>  <p>MACRON</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>			
<p>JEAN</p>  <p>LASSALLE</p>	<p>Alléger les programmes scolaires en insistant sur les savoirs fondamentaux. Apprendre à lire, écrire, compter. Limiter le nombre d'élèves par classe dans toutes les écoles. Enseigner une seconde langue (étrangère ou régionale) dès le primaire. Créer une nouvelle discipline pour maîtriser les outils numériques.</p>			
<p>MARINE</p>  <p>LE PEN</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>			
<p>ÉRIC</p>  <p>ZEMMOUR</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>			
<p>JEAN-LUC</p>  <p>MÉLENCHON</p>	<p>Restaurer le cadrage national des programmes Introduire dans les programmes des enjeux de santé Garantir la variété des langues vivantes dès le CP</p>	<p>Valoriser la pratique sportive dans les programmes et le périod scolaire Ouvrir des classes à projets artistiques associant enseignant.es et professionnels de l'art ou de la culture</p>	<p>Renforcer l'éducation à l'égalité, contre le sexisme et les discriminations Réduire massivement les effectifs (19 en moyenne) Maintenir les classes multi-âges 10 élèves par ULIS</p>	<p>Supprimer les évaluations nationales pour favoriser la progression des élèves IH30 de pause méridienne minimum Supprimer les APC Redéfinir nationalement les rythmes scolaires</p>
<p>ANNE</p>  <p>HIDALGO</p>	<p>Programme d'éducation artistique et culturelle Renforcer l'EMC</p>		<p>Déployer de nouvelles pédagogies ouvertes Etats généraux de la pédagogie en 2022</p>	
<p>YANNICK</p>  <p>JADOT</p>	<p>Elaboration des programmes par un comité indépendant du pouvoir Renforcer le socle culturel commun Favoriser davantage l'oral Maternelle comme école du premier âge</p>		<p>Rompres avec l'enseignement intensif et les évaluations anxiogènes Revoir les rythmes scolaires</p>	
<p>VALÉRIE</p>  <p>PÉCRESSÉ</p>	<p>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</p>			
<p>PHILIPPE</p>  <p>POUTOU</p>	<p>Mise en place de pédagogie émancipatrice sans note ni sélection dans le cadre d'une éducation commune de 2 à 18 ans</p>			
<p>NICOLAS</p>  <p>DUPONT-AIGNAN</p>	<p>Priorité aux savoirs fondamentaux Objectif mini : maîtrise français (lecture, l'écriture texte simple) + 4 opérations en fin de primaire Mise à niveau obligatoire en fin de primaire (B.A.-BA) conditionnant le passage au collège Augmentation heures de français (9 à 15 h) et</p>	<p>mathématiques. Méthode de lecture alpha-syllabique. Repérage des enfants ayant besoin d'heures de soutien supplémentaires dès la maternelle Forte augmentation du par cœur Retour notation chiffrée Suppression initiation aux langues étrangères</p>	<p>(langues et cultures d'origine. Internats d'excellence, bourses au mérite) Retour redoublement, notamment en CP Limiter strictement l'usage du numérique (TICE seulement au CM)</p>	